



Charte de l'ALSH Cap jeunesse

« Dans ce centre, on vit, on s'amuse, on fait des erreurs, on s'excuse, on se dit s'il te plaît et merci »

Les droits :

- Jouer
- Se sentir en confiance et en sécurité
- Exprimer ses émotions dans le respect des autres
- Explorer différents domaines d'activités.

Focus sur le projet éducatif de l'association:

Etre accueilli dans un environnement multiple et varié,
Expérimenter les 5 sens
Etre guidé dans l'acquisition de son autonomie,
Etre accompagné dans la construction de soi.

Les devoirs :

Locaux et matériel :

Je m'engage à prendre soin du matériel, à laisser en état et à ranger (après utilisation).

Attitudes :

Je m'engage à être poli, bannir toutes formes de violence (verbale et physique), être à l'écoute des animateurs.

RESPECTER – TOLERER – PARTAGER – ECOUTER - S'ENTRAIDER

Vie en collectivité :

Je m'engage à participer aux tâches qui incombent à la vie en collectivité.

